

## **Compte-rendu**

**Conseil d'établissement du mercredi 14 avril 2021 à 14h30 (réunion Zoom)**

*(à valider au prochain conseil d'établissement)*

### **Présents :**

**Représentant de l'administration et président de séance :** M Vincent Plu, Chef d'établissement, avec délégation du directeur général de l'OSUI

**Représentantes élues des personnels enseignants :** Mmes Sonia Bonneaud et Erminia Charles, professeurs des écoles, Mme Alice Guibert-Joundi, assistante pédagogique CNED

**Représentant des personnels non enseignants :** M Houssine Khribech

**Représentantes élues des parents :** Mme Emilie Maret, Mme Ilham El Acham, Mme Nora Ajagjal ainsi que Mmes Marie Lombard et Christelle Pailly (suppléantes invitées)

**Représentante des élèves :** Sofia Lagaise, élève de 3<sup>ème</sup>

**Secrétariat :** tenu par Alice Guibert-Joundi

## **Ordre du jour**

1. Adoption du CR du conseil du 30 novembre 2020.
2. Prévisions pour l'année scolaire 2021-2022 : effectifs, structure pédagogique envisagée, horaires, organisation des cours à l'Institut, organisation des horaires d'arabe.
3. Renouvellement d'homologation de l'établissement
4. Projet de relocalisation de l'établissement
5. Le calendrier 2021-2022
6. Hygiène et sécurité : suivi des protocoles et bilan. Modification temporaire du RI (goûters et boissons)
7. Actions pédagogiques, sorties scolaires et événements du 2<sup>ème</sup> trimestre
8. Evaluation et suivi des élèves
9. L'APE : perspectives
10. Questions diverses présentées par les parents et les élèves lors des réunions préparatoires.

## **Compte-rendu**

### **1. Adoption du CR du conseil du 30 novembre 2020.**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

### **2. Prévisions pour l'année scolaire 2021-2022 : effectifs, structure pédagogique envisagée, horaires, organisation des cours à l'Institut, organisation des horaires d'arabe.**

L'effectif prévisionnel annoncé en COS est de 96 élèves.

A ce jour, l'état des réinscriptions et des nouvelles inscriptions laissent prévoir 97 élèves. La structure pédagogique est inchangée.

PS-MS-GS	/	CP-CE1	/	CE2-CM1-CM2	/	6 <sup>ème</sup>	-	5 <sup>ème</sup>	/	4 <sup>ème</sup>	-	3 <sup>ème</sup>
19		24		28		12				14		
4+6+9		14+10		11+8+9		6+ 6				7 + 7		

Les effectifs sont quasiment garantis en cycle 2 et 3 au primaire. Une marge subsiste en maternelle.

Inscriptions pour les parents non français : fin des inscriptions via la plateforme du SCAC, aujourd'hui 14 avril 2021.

L'organisation reste soumise à plusieurs conditions :

- Une reprise à la normale de l'enseignement dans des conditions « ordinaires »
- L'évolution du projet de relocalisation de l'établissement (voir point 4)

Horaires : retourner aux horaires de l'an dernier ? Une question à aborder en CE n°3

IFE : il n'y aurait pas de cours à l'IFE si on relocalisait l'école. Sinon, le fonctionnement resterait le même.

Arabe : la proposition concerne la répartition des interventions, au primaire pour Mme Bikerouane et au secondaire pour Mme El Hansar.

Il s'agit également l'année prochaine de reprendre les dispositifs bilingues de co-enseignement pour Mme Bikerouane au primaire, son service ayant été redéployé différemment cette année en raison des contraintes liées à la crise (prise en charge de groupes d'élèves).

### **3. Renouvellement d'homologation de l'établissement**

Pour être homologués comme établissements d'enseignement français, les établissements scolaires hors de France font l'objet d'une procédure d'homologation attestant leur conformité aux principes, aux programmes et à l'organisation pédagogique du système éducatif français.

Une procédure de demande de renouvellement est engagée tous les 5 ans : un dossier est instruit pendant plusieurs mois ; s'ensuit une visite de l'Inspecteur de l'Education Nationale, de type audit, laquelle a eu lieu cette semaine. Tout indique que notre école a encore un bel avenir devant elle

### **4. Projet de relocalisation de l'établissement**

Mise à disposition gracieuse de l'école Hassania. Un projet qui a reçu l'aval du poste diplomatique, et un accueil favorable de l'OSUI. Reste à passer à la phase de convention à signer.

Le bâtiment qui totalise une dizaine de salles permet de reloger dans des conditions confortables notre établissement, voire de l'orienter vers une expansion du nombre d'élèves à moyen et long termes.

Envisager une réunion une fois le partenariat obtenu avec famille, équipe, OSUI, futurs lycéens, APE éventuelle ? OK sur le principe, une fois l'accord et la signature de convention obtenus.

Mme Pailly met en garde contre les mauvaises surprises, une proposition avait déjà été faite au préalable pour l'école qui n'avait malheureusement pas été honorée.

Le SCAC évoque "une fenêtre d'opportunité étroite dans le temps" pour la signature de cette convention. Il faudrait qu'une convention soit signée avant les vacances scolaires d'été.

### **5. Le calendrier 2021-2022**

Un calendrier unique validé par une commission paritaire puis par l'AEFE, signé et promulgué par l'Inspecteur d'Académie, COCAC à Rabat.

Un calendrier à respecter

Rentrée le 1er septembre des enseignants. Le 2 septembre, rentrée des élèves.

### **6. Hygiène et sécurité : suivi des protocoles et bilan. Modification temporaire du RI (goûters et boissons)**

Bilan positif de l'adaptation et du protocole de l'année. Y compris de son adaptation au collège concernant le suivi de l'application des règles "Covid". L'école dresse un bon bilan de cette année « COVID » grâce à un protocole strictement appliqué par tous.

Le Règlement Intérieur est temporairement modifié :

~~Les chewing-gums, sucettes, boissons gazeuses sont interdits. Seuls les goûters dont l'emballage est recyclable ou sans emballage seront acceptés (fruits frais ou secs, biscuits dans une boîte en plastiques, pain et confiture dans un tissu...). Seules les gourdes réutilisables sont autorisées pour l'eau (pas de bouteille en plastique).~~

***Remplacé par :***

Les chewing-gums, sucettes, et les boissons autre que l'eau sont interdits. Seuls les goûters sous emballage sont autorisés ainsi que les bouteilles d'eau en plastique ou les gourdes. La distribution ou l'échange de nourriture et/ou de boissons est strictement interdite.

## **7. Actions pédagogiques, sorties scolaires et événements du 2<sup>ème</sup> trimestre**

Malgré les limites imposées par notre protocole sanitaire qui impacte notamment les sorties scolaires, de nombreux projets sont menés à tous les niveaux d'enseignement, qui donnent lieu à des publications sur nos réseaux sociaux.

Sans objectif d'exhaustivité on relèvera en particulier :

A la Maternelle :

Travail de collaboration et de concertation autour de la réalisation d'un circuit-ville géant dans le cadre d'un travail thématique transversal à tous les domaines de compétences autour des moyens de transport.

Participation au projet autour des inférences (sous forme de devinettes)

« Partageons nos défis » proposé par l'OSUI. Ce projet concerne les élèves de MS et de GS.

Au cycle 2 – CP/CE1: Travail sur le portrait, jardinage et mur végétal, sortie à l'IFE avec lecture animée et coloriage dans une expo

En CE2-CM1-CM2 : Printemps des Poètes, Course solidaire WWF en EPS et autres disciplines

Au collège : sortie à l'IFE avec lecture animée et coloriage dans une expo, solidarité avec Moga Jeunes pour redistribuer la collecte pour Londres (voyage scolaire annulé l'an dernier), travail sur la presse en classe de français, exposition Archibionic, observation et manipulation en sciences sur la nutrition des plantes, entre autres.

A L'échelle de l'établissement : l'organisation du 1er avril, un mini-carnaval pour toute l'école : un très beau moment.

## **8. Evaluation et suivi des élèves**

Des évaluations normatives ont lieu essentiellement en CP ( début d'année et mi-parcours) et en CM2 (fin de l'élémentaire), pour l'ensemble des établissements du réseau.

CP : résultats excellents cette année qui témoignent d'un renforcement lié notamment à un pôle maternelle très actif dont on voit véritablement les effets. Un continuum sur lequel l'inspection a insisté et qui est quelque peu rompu lors du passage à l'entrée au collège CNED en raison des modalités imposées par le suivi CNED.

Des évaluations nationales en Arabe (CEA) et en Anglais (AEFE) ont lieu en CM2. Les tests Cambridge concerne la classe de 3<sup>ème</sup>. Ils se tiendront cette année en mai.

Livreval est un outil très riche et utile pour les enseignants et les familles, lesquelles ont obligation de le consulter et de le signer numériquement (LSU officiel).

L'Espace Inscrit au collège (CNED) est à suivre et consulter par les familles notamment pour les bulletins de notes et les retours des enseignants-correcteurs du CNED.

## **9. L'APE : perspectives**

Un nouveau départ est nécessaire pour prendre en charge une partie non négligeable de la vie de l'école.

La prise en charge de la garderie-cantine pourrait bien revenir sur la table à l'occasion de la rentrée prochaine. De même, le projet lycée risque de devoir s'appuyer sur une association de parents.

La difficulté à mobiliser de nouveaux parents dans cette association persiste. Les parents semblent ignorer le rôle de l'APE (activités, tombolas, carnavales et autres à envisager).

Un appel aux parents pour une mobilisation serait donc indispensable.

Serait-il intéressant d'impliquer les grands élèves de 4e/3e pour motiver des projets pour la vie de l'école auprès de l'APE ? Idée : avoir des « ambassadeurs des élèves » pour mobiliser l'APE.

Il n'est pas impossible que les élèves puissent consulter ou solliciter l'APE.

Un nouveau point sera fait lors du dernier conseil d'établissement.

**10. Questions diverses présentées par les parents et les élèves lors des réunions préparatoires.**

**Questions des élèves :**

*- Peut-on disposer de boîtes à exercices pour l'autonomie (6ème/5ème) ?*

Avis favorable. Surtout en 6ème. Mise en place par les AP.

*- Peut-on régler le vidéo-projecteur (6ème /5ème) ?*

Interchanger celui de CE2 et de la salle de 6e/5e pour permettre l'adaptation de l'écran.

*- Peut-on avoir des responsabilités hebdomadaires (6ème/5ème) ?*

Oui, sous réserve de l'accord et de la mise en place d'une AP.

*- Peut-on à nouveau faire des sorties scolaires et développer les activités manuelles cette année ?*

Oui sur le principe, sorties à la plage, activités manuelles suivant le respect des contraintes sanitaires. Des réflexions seront menées en équipe et en concertation avec la direction sur le sujet.

*- Peut-on réinstaller le parking à vélo mis à disposition des élèves ?*

Accord donné à condition que ce soit sur l'espace bétonné à l'entrée.

*- Peut-on installer un tableau blanc dans la cours de récré de l'élémentaire ?*

OK pour un tableau dans la cour à condition qu'il soit effacé et entretenu.

*- Peut-on disposer d'une fontaine à eau à l'IFE (4ème/3ème) ?*

A étudier selon les contraintes d'entretien et d'hygiène que cela supposerait.

*- Quelle date pour la réunion parents du dernier trimestre collège ?*

2ème quinzaine de juin à priori, avec des bulletins CNED certainement provisoires.

**Questions des parents :**

*- Quand se dérouleront les épreuves de sécurité routière pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> (ASSR1/ASSR2) ?*

Au dernier trimestre de cette année.

*- Les passages piétons devant l'école peuvent-ils être repeints ?*

La direction a relancé maintes fois la voirie par différents moyens.

*- Comment éviter le stationnement de voitures sur le passage piéton ?*

Normalement la police devant l'établissement s'assure que les véhicules n'y restent pas. La direction ne peut que procéder à des signalements, ni la voirie ni le trafic n'étant placés sous sa responsabilité.

*- L'Entrée des élèves peut-elle se faire, dans l'espace derrière le portail, 10 min avant l'entrée en classe?*

Non, ce serait un dispositif contraire au protocole mis en place, créant une sorte de récréation sans surveillance des élèves hors temps scolaire.

La sécurité des élèves aux abords de l'école y est relativement assurée en présence des forces de l'ordre.

La séance est levée à 16h40

La secrétaire de séance

Alice Guibert-Joundi

Le Directeur

Vincent PLU